Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1981)

**Heft:** 586

Artikel: Programmes nationaux. Partie II, La Suisse à la recherche d'une

politique de la science

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1012001

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La Suisse à la recherche d'une politique de la science

Les «programmes nationaux», derniers fleurons (en date) de la recherche scientifique helvétique: dans le dernier numéro de DP (585), nous
examinions de quelle façon était née l'idée de
ces projets dans la première moitié des années
septante. A la clef de cette initiative prise sous
l'égide du Fonds national de la recherche scientifique, deux conflits au moins, celui qui oppose
les représentants de la société et les chercheurs,
celui qui oppose traditionnellement un certain
nombre d'institutions politiques de recherche
entre elles. Ci-dessous, un indispensable bilan
intermédiaire. (Réd.)

Faire appel à la recherche, et notamment à la recherche universitaire, pour trouver des solutions à certains problèmes qui se posent aujourd'hui à notre société ou à notre pays: le but fixé aux «programmes nationaux» dès le milieu des années septante était pour le moins ambitieux. Aujourd'hui, si tout bilan d'ensemble de l'expérience est encore prématuré, on peut toutefois déjà en discerner les limites, apprécier l'ampleur des difficultés rencontrées, esquisser les questions que la mise sur pied de cet effort considérable de réflexion a mis à jour.

On comprendra l'urgence d'un tel constat «intermédiaire» si on se souvient de l'importance cruciale de la recherche scientifique pour la Suisse.

#### LES EXPERTS EN DEUX CLANS

Entrons donc immédiatement dans le vif du sujet, avec l'évocation des difficultés rencontrées! Nous n'en relèverons que trois qui trouvent leur racines, parmi d'autres, dans la composition des groupes d'experts chargés de mettre au point les projets et d'en déterminer les accents prioritaires.

Examinez la composition de ces fameux «groupes», aux compétences étendues, et vous trouverez, «grosso modo», les experts divisés en deux «clans», entre lesquels le courant ne passe pas toujours, celui de l'administration et celui de l'Université. Fâcheux divorce qui peut compromettre la réussite de certaines opérations.

Plus fondamentalement ensuite, on note une tension, souvent vive, entre la finalité scientifique pure et la recherche des solutions pratiques. Tension stimulante, dira-t-on peut-être; certes, mais elle prend l'allure d'un luxe lorsqu'on considère la petitesse du pays et celle du potentiel scientifique et qu'on constate que ce handicap se corse de considérations de personnes ou de situations, de soucis d'équilibre linguistique et politique qui plus ou moins explicitement entrent aussi en considération dans les choix opérés — comme si ce n'était pas assez, ces choix sont encore compliqués par les problèmes inhérents à l'interdisciplinarité, car toute démarche qui tente de faire converger des disciplines est délicate, surtout lorsqu'elle se situe dans l'abstrait de décisions préliminaires et non dans le concret d'une recherche menée en commun.

#### PILOTAGE DÉFICIENT

En deuxième lieu, les limites de l'entreprise. Là également, il faut être net: contrairement aux espoirs de ceux qui souhaitent que l'encouragement et l'aide à la recherche en Suisse soient mieux définis par rapport à des priorités sociales ou des choix politiques, contrairement aussi aux craintes que pouvaient nourrir les défenseurs de la liberté scientifique, les programmes nationaux ne semblent pas être vraiment un instrument de pilotage efficace entre les mains des responsables de notre politique scientifique.

Pour des raisons financières tout d'abord. A ce

jour, compte tenu des augmentations de crédits, le total des sommes à disposition atteint 82,6 millions. L'effort peut paraître sérieux, et en effet par rapport au budget du Fonds national, il est significatif. Mais n'oublions pas qu'en 1975, selon la statistique officielle et les chiffres du Vorort de l'Union suisse de l'industrie et du commerce, le financement de l'ensemble des activités de recherche et de développement dans notre pays était assumé à 78% par l'économie privée (chimie et industrie des machines essentiellement) contre 14% pour la Confédération (Fonds national, administration, etc...) 6% pour les cantons (Universités essentiellement) et 2% pour les «divers» (fondations).

#### FAUTE DE COORDINATION...

Pour des raisons de structures ensuite. Le manque d'«efficacité politique» des programmes nationaux vient du fait que si la position de l'Office de la science et de la recherche du Département de l'Intérieur s'est renforcée dans les processus de décision, la coordination entre les départements, la collaboration entre les instances de la politique de recherche et la coopération entre les Universités ne s'est pas améliorée.

Les programmes nationaux font appel en priorité au potentiel de recherche des Universités. Dans certaines disciplines, notamment des sciences sociales, qu'ils devaient inciter au développement, ils se sont heurtés paradoxalement aux limites de cette réserve de chercheurs! Même en période de chômage académique menaçant, on ne crée pas en quelques mois des chercheurs qualifiés, on ne met pas sur pied des équipes, surtout vu l'absence de coopération entre les établissements. La pesanteur des Universités (situations acquises, habitudes, options scientifiques déjà prises) rendent très aléatoire le rôle moteur des programmes nationaux. Les experts doivent donc souvent composer, à partir de plans d'exécution ambitieux et novateurs,

avec les réalités d'un petit pays, dont l'effort de recherche est surdominé par le secteur privé, sauf bien évidemment dans les sciences sociales, qui souffrent, elles, de leur sous-développement.

#### DES CHERCHEURS SANS AVENIR

Restent les questions qui se posent. Là aussi, nous pouvons poser quelques jalons.

Interrogeons-nous, par exemple, sur les suites à donner aux programmes nationaux! Pour les chercheurs, tout d'abord, qui auront été formés et employés pendant quelques années et qui ne retrouveront pas toujours un emploi, ni dans le privé, ni surtout dans les Hautes Ecoles. La capacité de ces dernières à réorienter leurs activités en fonction d'incitation venant de l'extérieur est faible, pour toutes sortes de raisons qui ne sont pas toutes motif à condamner l'institution. Mais le fait est là. Si peu que ce soit sur le plan de l'innovation, un potentiel de chercheurs, d'appareils, et de démarches est rassemblé, qui trouvera difficilement preneur à l'intérieur du pays, du moins sans réorientation. Mais la question des suites se pose aussi pour les utilisateurs des programmes. On a voulu que ces recherches servent à une meilleure gestion de la société et de l'Etat. Comment se fera la transmission des résultats? Par la seule publication des travaux chez quelques éditeurs? La montagne accoucherait alors d'une souris. N'est-ce pas dès avant la fin de la recherche que le contact doit être pris? Rares sont semble-t-il les programmes qui, comme celui de la «sécurité», ont pris d'entrée de jeu des contacts avec les milieux qui pourraient ultérieurement utiliser les travaux en chantier.

Toutes ces questions et d'autres encore méritent d'être posées, au moment où l'institution des programmes nationaux prend une vitesse de croisière apparemment soutenue. Car, paradoxalement, cette tentative d'organisation nouvelle que le Conseil suisse de la science et le Fonds national ont interprété selon leurs désirs contradictoires souligne aujourd'hui plus fortement que jamais les déficiences d'un système de recherche et d'enseignement dans lequel nous vivons. Pour avoir voulu soutenir la recherche en sciences humaines, elle révèle le sous-développement de ces dernières. Pour avoir esquissé une collaboration entre l'économie, l'administration et l'Université, elle met à nu l'absence d'informations réciproques, les rivalités entre les offices, les ambitions des partenaires en cause. Elle n'a pas remis en question le monopole de l'establishment universitaire sur la recherche en Suisse et pourtant elle dévoile les défaillances et les pesanteurs des Universités. Et par la complexité des procédures, la quête d'un consensus social et culturel, elle se débat dans des procédures aussi lourdes que peu transparentes, qui ne sont pas perdues pour ceux qui parviennent ainsi à transférer au Fonds national, c'est-à-dire à une

autre source budgétaire, les recherches que finançait jusque-là telle administration, telle entreprise ou telle Université.

Ce qui est en cause ici, on le voit, est moins le «self-service» dont on accuse parfois le Fonds national, donc aussi les programmes nationaux, que le fonctionnement même de tout un système à la fois informel et organisé, avec ses hiérarchies et ses pouvoirs, mal connu d'ailleurs, parce que jamais étudié entièrement.

L'intrusion de l'Etat dans la communauté des chercheurs est un fait dominant de notre époque. Mais pour éviter des disfonctions, sources d'abus, il faut des procédures simples pour des décisions claires. Ce n'est apparemment pas dans ce sens qu'évolue l'expérience des programmes nationaux.

FIN

## A SUIVRE

Numéro 0 de l'un des deux hebdomadaires à fort tirage qui s'apprêtent à séduire les lecteurs suisses romands. 50 000 privilégiés auraient recu gratuitement cette première livraison du produit concocté sous la haute direction des deux anciens rédacteurs en chef du «Journal de Genève», MM. Claude Monnier et Marian Stepczynski. 82 pages de reportages et de publicité datées du 26 mars 1981 dont la parution a recu, comme de juste, un écho intéressé dans toute la presse de Suisse romande (et dans les grands quotidiens suisses allemands) et particulièrement dans les journaux de Lousonna SA, partie prenante (sur le plan financier et technique) au lancement de l'expérience. Le ton est donné, c'est celui du «Journal de Genève», à peine transposé facon hebdomadaire, style «Le Point» (en moins enlevé): c'est donc dans la réserve de fidèles du quotidien libéral que les promoteurs entendent trouver leurs premiers appuis (Monnier et Stepczynski continuent du reste de signer des éditoriaux dans leur ancien journal, publicité gratuite pour leur nouvelle entreprise). Le prix relativement élevé au numéro (Fr. 3.50) ne suffira pas à faire vivre et se développer «Le Temps suisse et international», on s'en doute. Comme d'habitude, les apports publicitaires seront déterminants et c'est là, bien sûr, que devrait s'imposer, sur le même marché de l'hebdomadaire, la machine bien rôdée de Ringier, tournant déjà à plein régime pour préparer le terrain à «L'Hebdo».

\* \* \*

Cri d'alarme de Gil Stauffer dans le dernier numéro de «Domaine Public» à propos de la gestion des villes «rouges» dans le canton de Neuchâtel. «Point de vue» périlleux, en ces temps de campagne électorale! Les mieux intentionnés de nos lecteurs et amis ont pris ces lignes comme une invitation à réfléchir en commun et, si indispensable, à consacrer quelque temps à préciser les données du dossier. Merci à eux!